

La Ville de Troyes rend hommage aux victimes des attentats et célèbre la liberté d'expression avec un concours de nouvelles

Dix ans après les attentats qui ont bouleversé la France en janvier 2015, la Ville de Troyes lance un concours de nouvelles intitulé « **Liberté d'expression, j'écris ton nom** », en hommage aux victimes et en célébration des valeurs fondamentales de notre République. Gratuit et ouvert à tous, ce concours invite à réfléchir, à créer et à défendre la liberté d'expression, une valeur essentielle mais souvent menacée.

Le 7 janvier 2015, la rédaction de Charlie Hebdo était la cible d'un attentat tragique qui coûtait la vie à 12 personnes, journalistes, dessinateurs et membres du personnel. Cet acte barbare visait à réduire au silence ceux qui ont osé user de leur liberté de pensée et de création. Dans les jours qui suivirent, d'autres attentats, notamment à Montrouge et à l'Hyper Cacher, marquaient la France entière.

François Baroin, *Maire de Troyes*, se souvient :

« Le 7 janvier 2015 reste gravé dans nos mémoires comme un jour d'effroi, mais aussi de révolte. À Troyes, comme partout en France, nous avons vu une mobilisation sans précédent pour défendre nos valeurs. Ce concours, à l'occasion des dix ans de cet événement, est une manière de réaffirmer notre attachement indéfectible à la liberté d'expression, cette liberté qui nous définit et nous unit. »

Un concours pour la mémoire et la création :

Le concours se déroulera jusqu'au 3 novembre 2025, avec deux catégories :

- Mineurs : une nouvelle de 15 à 30 pages.
- Majeurs : une nouvelle de 30 à 50 pages.

Chaque participant devra explorer le thème de la liberté d'expression et soumettre son oeuvre sous format papier et numérique avant la date limite.

2000 EUR et une publication pour les lauréats :

Les lauréats de chaque catégorie recevront un prix de 2000 EUR et auront l'opportunité de voir leur oeuvre publiée par la Ville de Troyes.

Un jury d'exception pour des textes inspirants :

Un jury composé d'élus de la Ville de Troyes, de professionnels de la culture, de journalistes et

de personnalités locales, sous la présidence de Marc Sebeyran, *Premier Adjoint au Maire de Troyes*, sélectionnera les nouvelles gagnantes.

Un hommage à travers les mots :

Ce concours s'inscrit dans un contexte mémoriel. En janvier 2015, le peuple français s'était rassemblé en masse, arborant fièrement les mots « Je suis Charlie », pour dire non à la barbarie et oui à la liberté. À Troyes, ce sont entre 20 000 et 30 000 personnes qui s'étaient réunies sur la place de l'Hôtel de Ville, dans une démonstration poignante de solidarité et d'unité nationale.

Aujourd'hui, à travers cette initiative littéraire, la Ville de Troyes réaffirme son engagement à défendre les valeurs républicaines.

« Dix ans après, nous devons rester vigilants face aux menaces qui pèsent sur nos libertés. Ce concours est une invitation à réfléchir, à créer et à défendre, par les mots, cet esprit de résistance qui a toujours caractérisé notre nation. » *François Baroin, Maire de Troyes*.

En participant à ce concours, chaque candidat contribue à perpétuer les valeurs fondatrices de notre République et à honorer la mémoire de ceux qui les ont défendues au prix de leur vie.

Calendrier :

- o **Dépôt des dossiers** : 1er mars 2025
- o **Clôture des inscriptions** : 3 novembre 2025 à 18h00
- o **Annonce des lauréats** : 9 décembre 2025

Comment participer ?

Chaque candidat devra remettre, au plus tard le lundi 3 novembre 2025 à 18h00, à la Direction de la Communication de la Ville de Troyes (Hôtel de Ville-Place Alexandre Israël 10 000 Troyes) sa nouvelle sous format papier en 1 exemplaire. Un envoi parallèle du fichier numérique de la nouvelle sera effectué sur l'adresse mail concoursdenouvelles@ville-troyes.fr également au plus tard le lundi 3 novembre 2025 à 18h00.

Le règlement complet et toutes les informations nécessaires à retrouver à partir du 1er mars sur : www.ville-troyes.fr.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr